L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN..... $12 } payable d'avance
Do. TROIS FOIS PAR SEMAINE. $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 19 AVRIL 1842.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT,
WINFIELD SCOTT.
POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

DISCOURS D'ADIEU DE M. CLAY, AU SENAT.

D'après le témoignage de tous ceux qui l'ont entendu, le discours d'adieu de M. Clay au Sénat est un morceau d'éloquence de la plus grande beauté. Quoique nous n'en ayons vu qu'une analyse fort succinte, nous pouvons néanmoins affirmer que l'éloge est mérité. Noblesse, dignité, abnégation de soi-même, tolérance, sensibilité, amour du prochain, patriotisme ardent, tous les sentimens qui honorent l'humanité, se trouvent à chaque instant dans cette grande, belle et chaleureuse improvisation. Aussi l'émotion qui dominait l'orateur a-t-elle été contagieuse et les patriciens pas plus que les spectateurs n'ont pu s'en défendre.

Dans l'impossibilité de donner ce discours même une froide et sèche analyse, nous nous bornerons à reproduire le sens de quelques passages.

Après avoir fait l'éloge du Sénat des Etats-Unis, de sa constitution, et des hommes éminens qui le composent et l'ont composé depuis l'origine de la République, il explique pourquoi il vient maintenant réaliser un projet formé depuis 1840: c'est-à-dire rentrer dans la vie privée. Appréhend, au moment où il allait se retirer, qu'il y aurait une session extraordinaire, il voulut contribuer, autant qu'il était en lui, au rétablissement de la prospérité publique, ce qui n'aurait pas manqué si le général Harrison eut vécu. Espérant encore que la session actuelle pouvait donner ce que la session extraordinaire avait refusé (par la faute de qui, il ne le dit pas parce que chacun le sait), il a consenti à siéger encore; mais à présent il ne lui reste plus qu'à dire adieu.

"Depuis 1806, époque de mon entrée dans la vie publique, j'ai servi mon pays de mon mieux. Quant à l'importance de ces services, ce n'est pas à moi d'en parler: mes actes ont été soumis à l'opinion publique sont soumis au jugement de mes concitoyens. Mais les motifs qui ont dirigé ma conduite ne sont connus que de celui qui sonde les cœurs. Qu'on me pardonne de répéter ici une déclaration fait il y a trente ans "que, quelques erreurs, il y en a sans doute bien des, qu'on puisse me reprocher, je puis prendre à témoin le souverain juge, que je n'ai été influencé par aucun motif personnel, par aucun desir ambitieux, que dans ma vie publique je n'ai eu qu'un seul but: l'intérêt de mon pays.

"Pendant cette longue période je n'ai point échappé au sort des autres hommes publics, j'ai été attaqué, censuré, calomnié avec la plus grande amertume, avec la plus extrême violence; et si je n'y ai pas toujours été insensible, je l'ai supporté toujours avec calme, attendant avec confiance le triomphe définitif de la justice et de la vérité.

"D'un autre côté je n'ai point été sans appui. Partout, sur toute l'étendue de ce vaste continent, j'ai eu des amis dévoués qui ont su apprécier mes motifs; et je les remercierais ici de leur attachement généreux et de la large part qu'ils ont eu dans mes bienfaits et mes succès. Mais si je ne puis exprimer mes sentimens envers mes amis, comment pourrai-je le faire envers l'Etat dont je suis le représentant dans cette Chambre?

Ici il rappèle toutes les obligations qu'il doit à l'Etat du Kentucky, obligations pour lesquelles il ne pourra jamais s'acquitter convenablement.

Faisant allusion à l'épithète de *Dictateur* qu'on lui a appliquée, il prouve que jamais il n'a abusé d'aucune autorité et que la tolérance qu'il a toujours eue pour les opinions des autres, le justifie suffisamment contre cette réputation. S'il a quelquefois soutenu son opinion et combattu celle des autres avec chaleur, cela tient à son tempérament: c'est à sa profonde conviction.—D'ailleurs il prie ceux de ses collègues qu'il aurait pu offenser sans le vouloir de lui pardonner comme il pardonne ceux qui ont pu l'offenser; car il se retire sans conserver le moindre sentiment hostile envers le Sénat ni envers aucun de ses membres.

"Permettez-moi (dit-il en terminant après avoir présenté les lettres de créance de son successeur). Permettez-moi, Mr. le président, au moment de me retirer pour toujours du Sénat, d'exprimer le vœu de mon cœur que le grand et patriotique but pour lequel ce corps politique fut organisé par les sages auteurs de notre constitution soit atteint; qu'il accomplisse sa haute destinée et que ses délibérations puissent contribuer à restaurer la prospérité de notre pays bien aimé, à soutenir son honneur au dehors et à protéger ses intérêts au dedans. Je me retire, je le sais, dans un moment d'extrême détresse. Je voudrais pouvoir prononcer de ces mots de plus favorables augures; mais sans vouloir parler des auteurs de cette triste situation ni vouloir dire sur qui la responsabilité en doit peser, je prends le Sénat et le monde à témoin des efforts incessans que j'ai fait pour prévenir ces maux et que la faute ne peut en être imputée à moi. J'implorerai les bénédictions du Ciel tomber sur le Sénat et sur chacun de ses membres; et puissent les travaux de chacun d'eux tourner au profit de la nation et à l'avancement de sa propre renommée &c."

M. Van Buren, ex-président des Etats-Unis, est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans, venant de Mobile.

Lord Morpeth est arrivé hier matin à la Nouvelle Orléans, ayant fait la traversée de la Havane à la Balize à bord du *Selway*. Ce steamer est parti de la Balize pour Vera Cruz et Tampico, immanche dernier à 6 heures du soir.

Quelques individus accusés de piraterie doivent, si nous sommes bien informés, comparaître ce matin devant la Cour de District des Etats-Unis.

COUR CRIMINELLE.

Séance d'hier.

Le Cour a décidé qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre contre E. Reyne, accusé d'assaut et batterie, commis le 11 avril sur la personne de Henriette Fournier, f. d. c.

Joseph Barnay alias Barning, accusé de vol de marchandises, commis le 27 mars dernier, au préjudice de Fréd. Bandner, s'est reconnu coupable de ce délit et a été condamné à 15 jours d'emprisonnement et aux frais.

Patrick Caughlin, accusé d'avoir volé, le 5 du courant, une paire de souliers à Mrs Brown et Cushing, s'est reconnu coupable et a été condamné à 15 jours d'emprisonnement et aux frais.

John Brower b. d. c., a été trouvé coupable par le jury de séjour dans l'Etat de la Louisiane en contravention à la loi.

Joseph Doliolle, b. d. c. l., accusé d'assaut et batterie commis le 25 mars dernier sur la personne de M. Louis Sénécal, a été reconnu coupable par le jury.

Daniel Miller, accusé d'assaut et batterie avec blessures, commis le 16 mars dernier sur la personne de Martin Zinck, a été reconnu coupable par le jury.

La Cour s'est ajournée aujourd'hui à 10 heures.

INTERIEUR.

(Extrait d'une correspondance particulière de l'Abeille.)

Baton-Rouge.—L'incendie a beaucoup fait pour ruiner cette ville. Voici maintenant les malfaiteurs qui viennent la piller. Le 5, dans la soirée, la porte du magasin d'épiceries de M. Leblanc a été enfoncée; le comptoir défoncé et environ 200$ qu'il contenait. Dans la nuit du 6, M. Mann, bijoutier, a été volé; le montant de sa perte n'est pas connu. Enfin le 7, dans la soirée, M. P. Dabenans, citoyen très connu et fort respectable a été assassiné. On n'a pas découvert le meurtrier.

(Correspondance particulière de l'Abeille.)

Washington, 1 avril 1842.

Sénat.—M. Crittenden, qui avait prêté hier serment entre les mains du vice-président, a siégé aujourd'hui comme sénateur de Kentucky en remplacement de M. Clay.

Plusieurs bills qui avaient été temporairement déposés sur le bureau, ont été pris en considération, discutés et renvoyés à divers comités.

Pas après le Sénat s'est ajourné.

Chambre des Representans.—Plusieurs bills ont été présentés, les deux fois et renvoyés au comité général.

M. Underwood a demandé que la Chambre s'occupât du bill relatif aux banques du district de Colombie. Sa motion a été rejet e.

Le reste de la séance a été consacré à la discussion de plusieurs bills d'un intérêt purement local.

A 3 heures la Chambre s'est ajournée.

Washington, 2 avril 1842.

Le Sénat n'a pas siégé aujourd'hui.

La séance de la Chambre des Représentans a été entièrement consacrée à la discussion de bills d'un intérêt purement local.

M. Clay ne partira de Washington que vers le milieu du mois.

Il a été présenté au Sénat par le comité sur les affaires de la marine un bill pour l'établissement d'un bureau de commissaires chargés de rédiger un nouveau code de lois et réglemens pour le service de la marine. Mais nous croyons tous ici qu'il voudrait infiniment mieux que le secrétaire de la marine jît d'abord toutes les informations nécessaires des gens de l'art et rédigât un code que le Congrès pût ensuite corriger et modifier comme il le jugerait propos.

Le bill qui autorise le négociation d'un emprunt, tel qu'il a été adopté par la Chambre des Représentans, sera soumis à la décision de Sénat lundi prochain. On croit qu'il sera amendé de telle sorte que la propriété des terres publiques, sera de nouveau abandonnée au trésor fédéral.

GRAND INCENDIE A NEW-YORK.

New-York a été le théâtre de trois incendies dans la matinée et la nuit du 31 de mois dernier. Le premier éclata dans une forge à l'encoignure des rues Christie et Delevay. Le vent soufflait avec force, et les flammes ne tardèrent pas à s'étendre jusques dans les rues Forsyth, Eldridge et Brown: cent maisons, habitées principalement par des personnes de peu de fortune, en ont été la proie. Elles étaient toutes en bois.

Peu après, le feu se déclara dans une boulangerie de Pearl street, et consuma une trentaine de maisons occupées par des Irlandais. Ces deux incendies ont présenté à la misère et jeté sur le pavé environ trois cents familles.

A une heure ceux avancée de la nuit, le tocsin sonnait un nouvel incendie à l'encoignure des rues Maiden Lane et Nassau, mais les pompiers s'étant immédiatement transporté sur les lieux, parvinrent sans difficulté à en arrêter les progrès.

Le montant total des pertes est estimé à plus de $150,000.

Hiller, le candidat loco foco, a été élu maire de Baltimore à une majorité de 135 voix.

M. Lloyd, le collecteur des taxes à New York, s'est enfui dernièrement laissant dans ses comptes un déficit de soixante mille dollars.

On lit dans un journal de Boston:

En conséquence de l'accident survenu au *Columbia*, dans son dernier voyage, ce steamer fera le voyage d'Angleterre à la voile, car il serait impossible de pouvoir le faire réparer sans aller à New York. L'*Unicorn* transportera les malles et les passagers à Halifax. La plupart des personnes qui pensaient faire le voyage par le *Columbia*, ont préféré prendre passage à bord du paquebot à voile qui part pour Liverpool le 1er. avril.

La nomination de M. Culloch comme premier contrôleur du trésor, a été sanctionné par le sénat des Etats-Unis.

Le général Schmerlie a été élu maire de Charleston.

Une lettre reçue à New York, et datée de Liverpool 3 mars, annonce que le capitaine de la *British Queen* avait écrit en Angleterre que ce steamer partirait d'Anvers pour New York le 1er. mai prochain.

Le brick de guerre *Dolphin* a été rencontré en mer le 26 mars par les 38o de latitude, et 74o 40' de longitude. L'équipage et les officiers étaient tous en bonne santé.

FLORIDES.

Les journaux de Savannah reçus par la malle d'Etat contiennent quelques nouvelles de la Floride. Elles ne sont guère intéressantes. On annonce pour la centième fois la fin de la guerre, qui n'arrive jamais, quoique l'on espère que Halleck-Tustenugg sera bientôt fait prisonnier. Le capitaine Casey s'est mis à sa poursuite avec deux compagnies. La conduite courageuse et pleine de fermeté du colonel Worth, semble avoir produit jusqu'ici des résultats heureux.

EXTERIEUR.

HAVANE.

Nous devons à l'obligeance de l'un des passagers venus par le steamship *Solway*, des journaux de la Havane du 6 et du 7 avril. Ils ne contiennent rien d'intéressant.

MEXIQUE.

Par le steamer *Solway*, nous avons reçu des journaux de Mexico jusqu'au 19 mars; mais nous n'y avons n'y avons rien trouvé qui ne soit d'un intérêt exclusivement local.

NASSAU.

Il a été reçu à Savannah, par l'arrivée de la goëlette *Jane*, des nouvelles assez récentes de Nassau, N. P. Le gouverneur des Bahamas attendait encore les ordres du gouvernement anglais à l'égard des meurtriers du brick *Creole*.

La nouvelle a vapeur américain *Clarion* parti de St. Thomas pour la Havane, s'est perdu, le 19 du mois dernier, sur les récifs qui bordent l'entrée du canal de Bahama.

L'équipage et les passagers se sont tous sauvés.

VARIÉTÉS.

LA CHAINE D'ARGENT.

(Voir l'Abeille des 4, 5, 6, 7, 9 et 11.)

"Je vous obéis; mais je vous demande comme une grâce de ne rien lui dire de ma part: je ne veux pas qu'il apprenne de vous des choses qu'il ne doit savoir que par moi.

"Tu ne veux pas! dit Mme Duru, aussi surpris que blessé de ce langage si nouveau dans la bouche de sa fille.

"Non, reprit Angélique en se retirant, il n'y aura plus d'intermédiaire entre lui et moi.

Mme Duru n'avait ni le temps ni la liberté de répondre. Ces paroles d'Angélique, et plus encore le ton ferme et sûr avec lequel elles avaient été prononcées, la firent pâlir et lui causèrent une émotion, non de colère, mais de douloureuse appréhension. Elle crut voir s'ancantir tout-à-coup l'autorité qu'elle avait eue jusqu'alors sur sa fille, et elle comprit que désormais elle devrait se résigner à n'avoir plus que la seconde place dans son cœur. A la vue de son gendre, elle chassa de son esprit cette pénible idée, et de la main lui montrant un siége à son côté, elle lui rendit avec quelque embarras le froid salut qu'il lui adressait.

Henri, très calme et de l'air le plus naturel, prit place près de sa belle-mère.

—Je me rends à vos ordres, madame, lui dit-il avec gravité mais sans amertume.

Madame Duru se demandait si elle n'était pas dupe d'une fausse invention à plaindre par Compagnard. Elle n'était imaginée retrouver son gendre l'œil hagard, la chevelure en désordre, les vêtemens poudreux, toute sa personne enzanglantée, comme un lutteur qui sort de l'arène. Elle ne comprenait pas qu'on vînt de jouer sa vie et de tuer un homme dans la tenue irréprochable d'un visiteur et de cet air tranquille qu'elle remarquait chez Henri.

—Vous venez de Saint-Germain? lui demanda-t-elle sans chercher à lui cacher son trouble.

—Oui, madame.

—Vous l'avez donc vu? dit-elle en joignant les mains d'un air de componction; vous n'avez donc pensé ni à votre femme ni à moi?

—Il est de triste nécessités auxquelles il faut se soumettre au mépris de toutes les considérations.

—Ecoutez, Henri, je ne vous ferai pas de reproches, parce que nous avons tous eu des torts; moi la première, j'en conviens; vous ne pouvez pas exiger plus.

—Mes torts ont effacé les vôtres; c'est à moi de m'excuser.

—Ca n'est pas nécessaire. Je ne vous demande qu'une chose: oublions ce qui s'est passé et redevenons bons amis comme autrefois.

—Je n'attendais pas moins de votre bon cœur, répondit-il avec reconnaissance; tenant compte à ses belle-mère des efforts qu'elle faisait sur elle-même pour vaincre les susceptibilités de son caractère impérieux. Ce sera pour moi, ajouta-t-il, une grande consolation de ne vous pas quitter sous la fâcheuse impression qu'a dû produire sur votre esprit un accès de colère dont je n'ai pas été maître, et que je regrette bien sincèrement.

—Que parlez-vous de me quitter?

—C'est une pénible résolution que j'ai dû prendre.

—Et sur laquelle vous reviendrez, Henri!

—Rien au monde ne peut m'en faire changer, répliqua-t-il avec plus de fermeté; il y va du plus que ma vie: mon honneur est engagé dans l'accomplissement de ce devoir.

—Mais, votre femme?

—Oh! rassurez-vous; je n'ai pas l'intention d'user de mes droits pour la séparer de vous; c'est bien assez de mes droits pour la séparer de vous; c'est bien assez de jeter le trouble dans sa jeunesse, d'apporter le désordre dans son existence! Cédant à l'exemple et à l'avis d'autrui, j'ai pu consentir à partager sa fortune, mais je ne suis pas assez égoïste, quoique j'en doive souffrir, pour lui imposer ma médiocrité.

—Henri, ce n'est pas possible! vous ne pouvez pas parler sérieusement à vous séparer de votre femme! Quand on est marié, on se quitte quelquefois, mais pour de graves motifs, quand on ne s'aime pas, quand on se déteste; non point par caprice, pour un mal entendu, pour une misère. Et puisque vous parlez de devoir, je puis bien vous répéter ceux qui vous enchaînent à ma fille. Songez-y: l'abandonner après ce qui s'est passé, c'est la flétrir, c'est la perdre, c'est la tuer!

—Vous lui êtes plus nécessaire que moi, répondit-il douloureusement, et nous donnerons à mon départ une explication satisfaisante pour son honneur et le mien.

—Mais Angélique vous aime!

—Moins que vous.

—Vous ne le savez pas! s'écria Mme Duru en se violentant pour émettre ce doute si pénible à son amour maternel.

—A-t-elle hésité hier, entre sa mère et son mari?

—Vous ne l'aimez donc pas, vous?

—Grand Dieu, si je l'aime! Tenez, dit-il avec abandon, je veux vous ouvrir mon cœur; vous jugerez après lequel de nous, d'elle ou de moi, est le plus malheureux et le plus à plaindre. Quand j'ai épousé Angélique, je l'aimais sans doute, et m'abusais sur sa personne, son caractère, son éducation me convenaient, mais je n'avais pas d'amour pour elle; je croyais ne faire qu'un mariage de raison, et je l'avoue à ma honte et je m'en accuse, la brillante fortune qu'elle m'apportait était d'un grand poids dans ma décision. Eh bien! aujourd'hui que je suis son mari, après un an d'intimité, et malgré la certitude de son indifférence, pour ne pas dire plus aujourd'hui je l'aime, non pas seulement de cette affection respectueuse et sacrée que devaient toujours m'inspirer ses vertus, non; je l'aime encore en un mot comme un amant épris de sa grâce, de sa beauté. A d'autres qu'à vous je n'oserais le dire, je suis ainsi aveugle de ma femme!

—Pourquoi la fuir alors?

—C'est une résolution inébranlable. Je vous dois compte de mes motifs; mais aurez-vous le courage de m'entendre?

—Quand le bonheur de ma fille et le vôtre, Henri, sont en question, ne doutez pas de moi, répondit Mme Duru d'un accent pénétré et avec la plus vive émotion.

Henri, après s'être recueilli et en s'animant peu à peu, reprit en ces termes son entretien avec sa belle-mère:

—Hier, dit-il, j'ai reçu ici, dans cette maison, une injure qui, toute ma vie, pèsera sur mon cœur, non plus comme une outrage; puisque je m'en suis vengé, mais comme un remords, parce que ma conscience me reproche toujours d'avoir pu la mériter.

—Qu'est-ce donc? demanda avec inquiétude Mme Duru.

—On m'a dit en face, et c'est la vérité, que je vivais aux dépens de ma femme. Ce qu'un misérable a eu l'effronterie de me dire, d'autres le répètent tout bas en des termes énergiques que vous avez le bonheur d'ignorer; et les honnêtes gens, ceux qui se taisent, ont la même pensée; ils me méprisent, et ils ont raison.

—Henri, calmez-vous!

—Excusez-moi, cette cruelle idée me torture et ne me permet pas de garder mon sang-froid. Voyez, la rougeur de la honte me couvre le visage: ah! je ne veux pas la cacher! Oui, je me suis abusé à ce point de croire le bonheur possible à des conditions si impliquées, en général, peu de dignité dans les sentimens chez celui qui les accepte, non par amour, mais par ambition; j'ai cru et de bonne foi, c'est là ma seule excuse, qu'il suffisait de séduire une jeune fille riche et de lui donner son nom du prix de sa famille, pour avoir le droit de tout recevoir de sa main, fortune, position, bien-être, le luxe, la considération, les agrémens de la vie, pour mener impunément et sans scrupule une existence brillante, paresseuse et inutile. J'ai oublié qu'elle est à ce jusice l'opinion fait de ces hommes qui spéculent ainsi sur eux-mêmes, qui trafiquent de leur personne, prêtent toujours pour réparer les désordres de leur jeunesse, et sans qu'une passion irrésistible de part et d'autre justifie dès le principe ce renversement des lois sociales. J'ai pu être confondu dans leurs rangs, c'est déjà trop, je n'y resterai pas un jour de plus!

—Mais vous voyez du mal où je n'en aurais voir, et vous l'exagérez à plaisir pour affliger seul qui vous aiment.

—Oh! madame, reprit-il avec un accent pénible et forcé, les délicatesses de cœur ne sont pas qu'on n'exagère jamais, chacun les exprime avec vérité comme il les sent, et j'ai toute raison d'être susceptible, car parmi ces positions exceptionnelles, la mienne est encore une exception. En effet, j'ai à me défendre contre une double flétrissure; on peut me condamner avec la mâmerigueur, et pour les bienfaits que j'ai reçus de ma femme, et pour les avantages que je retire chaque jour de vous. Tout m'accuse et tourne contre moi; le fait de notre vie commune est mis sur le compte de ma cupidité; on prête à mes actions les plus coupables arrière-pensée d'intérêt; si je vous témoigne la différence, de l'affection, c'est, dit-on, moins de la différence, de l'affection, c'est, dit-on, que je retrouve la perspective de votre héritage; cela est affreux, n'est-ce pas? cela est faux vous le savez bien; mais pour le monde cela a une apparence de vérité, et c'est assez pour qu'il me frappe de sa réprobation. Souffrez que je le dise pour justifier mon départ. Souffrez que je le dise pour faire un reproche, non à vos yeux, et non pour vous faire un reproche, non rapporte et la manière dont vous me traites ont dû faire naître dans l'esprit de ceux qui en ont été témoins les plus fâcheuses suppositions. Nos goûts et nos caractères sont en désaccord, vous n'avez pas pris la peine de le leur cacher. Ils ont pu apprécier comme moi ce qu'il y a d'élévation dans votre âme, de véritable noblesse dans votre cœur, ils ne vous jugent pas sur vos actions, mais sur vos paroles, et ils ne s'expliquent mon respect pour votre personne et ma condescendance pour vos volontés que par le profit qui m'en revient en apparence. Tel est l'inévitable résultat de notre fausse position.

Que parles-vous de fausse position! interrompit Mme Duru avec vivacité; quoi de plus naturel qu'une mère vive avec ses enfans et de plus légitime que son autorité sur eux!

—Là est votre erreur, madame. Je ne suis plus un enfant; j'ai même passé l'âge de la jeunesse; le soleil ne me donne plus dans les yeux, il me frappe en arrière; je n'attends plus rien de l'avenir; j'ai pris dans la société ma place définitive et dans le monde le rang qui m'appartient. Pourtant, de l'homme, de l'époux, du chef de famille, je n'ai ni l'autorité, ni les droits ni les privilèges, parce que je n'en ai rempli ni les devoirs ni les obligations; parce que j'ai tout reçu de celle qui est dû tout tenir de moi. Aussi, j'abêts quand je devrais être écouté, je consulte quand je devrais conseiller, je reçois l'imputation quand je devrais avoir l'initiative. Je suis un homme sans force et sans volonté; elle est restée d'esprit et de cœur Mlle Duru; c'est sur vous qu'elle s'appuie; c'est à vous qu'elle doit demander protection; ce que je suis pour elle est quelque chose d'anormal et d'inconsistant: beaucoup moins que son mari, un peu plus que son amant; voilà tout. Quelle place dois-je avoir dans son estime! Ah! quoique vous puissiez dire et quelle que soit l'excuse que vous lui trouvies, c'est là une position essentiellement fausse et vicieuse, et malgré nos efforts, nous n'avons pu nous défendre des maux qu'elle entraîne; nous avons été malheureux.

A. RIVAROL.

[La fin à demain]

DÉCÈDÉ hier soir, à 8 heures, à l'âge de six ans, et neuf mois, MALVINA COULON, fils de François Coulon. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu cet après-midi à 4 heures et demie, de son corps est exposé rue Condé, entre Dumaine et St. Philippe. 19 avril

DERNIERES DATES.

New York	avril 1	Liverpool	mars 3
Boston	mars 31	Liverpool	mars 4
Philadelphie	avril 2	Paris	mars 4
Philadelphie	avril 2	Bordeaux	mars 4
Baltimore	avril 2	Bordeaux	fev 26
Charleston	avril 6	Londres	fev 26
Vera-Cruz	mars 6	Cadix	fev 2
Tampico	mars 19	Havane	avril 7
Mexico	mars 19	Houston	avril 2

COMMERCIAL.

HAVANE, 7 avril.

Cours de la place—Importations—Sucre mélangé 3 1-2, 4 1-2, 7 1-2, 8 1-2, idem florette 6, 10 à 7, 11; blanc seul, ecurat, 7 à 8 1-2; cafés, ordinaire 3 1-4 à 4 1-2; encruche 3 1-4 à 4; café, lie quarte, 7, 2 à 8; tête dito 6 à 7; 3me do. 5 à 6; trage, 4, 3 à 4, 4; tabac de l'intérieur, par quintal, 12 à 18; cire Vuelta abajo, par arroba, 4 à 4 1-2; idem, 3 à 3 1-2.

Exportation—Farine du nord 6 à 6 1-2; bœuf 16 à 18; graisse 7 à 9, 4; beurre 6 à 7; porc 9 à 10, beurre à 7.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Chase, Wish. Liverpool — G Green & Bro
Mozart, Well-b. Havre. — L Billaudon
Talma, Cayol, Bordeaux. — J K Lyon & Co
Gosl. Cassina, Dufour, Mobile. — J Bailey
Comet, Miner, Ringston, Ja. — Alexander & Hynson

ARRIVES.

Bateau de remorque Claiborne, Whos, des Passes.
Navire Neptune, Neutkirch, Mer.
A la Balize le 10 du courant, le navire a vapeur de la malle royale Sillway, capitaine Britton.
Navire Nouvelle-Orléans, Kirk, de Boston.
Navire Orleans, Sears, de New York.
Steamer Alton, Carlisle, St. Louis.
" Baton Rouge, Wade, do.
" Swallow, Andrus, Vicksburg.
" Rodolph, Worth, Natchez.
" Tuckahoe, Gordon, Opelousas.

MEMORANDA.

Le navire à vapeur Solway est parti de la Balize, dimanche soir à 6 heures, se rendant à Vera Cruz et à Tampico.

MARCHANDISES SECHES & DIVERSES.

BALEORINES nouveaux dessins, à trois rangées l'un 10 mousselines satinées, et jaconas français à 21 1-2 et 27 1-2 l'aune, entaches soires magnifiques 4/4 à 37 1-2 l'aune, dentelles noires et blanches, riches coiffes, toile d'irlande, draperies, ainsi qu'une grande quantité d'autres marchandises, à vendre aux magasins des consignées.
LEAUTIER FRERES & co.,
Dauphine Camp et Julie.
19 av—3 do Apollo et Crato.

$10 DE RECOMPENSE.

PERDU ou volé, une jument poney bale agée de 4 ans, avec sa selle mexicaine et la bride, elle a les quatre pieds blancs et une étoile blanche au front. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui ramènera cet animal au soussigné à l'encoignure des rues Josephine et Chippewa ou à Godfried Haberrettinger boucher à la Halle à la viande.
11 avril—9 JOHN GEORGE MAYER.

DEMANDE.—On a besoin de dix-huit à vingt nègres et négresses, qui sachent remplir les devoirs de domestiques de table, servante et femmes de chambre, et habitués à servir de bonnes familles. Ils seront bien traités, mais seront mis sous le contrôle direct de leurs maîtres. S'adresser, rue de Camp, No. 24, au Tempérance Intelligence and General Agency Office. 11 avril—3

AVIS.—La société ci-devant existante sous le nom de B. A. Livingston & Co. est aujourd'hui dissoute d'un commun accord. B. Livine reste seul chargé légalement de la liquidation et continuera le négoce de marchand commissionnaire et de comestibles en son nom et pour son compte.
Nlle. Orléans, 9 avril 1842. B. LAVINE.
GEO. E. COOLEDGE.

COTONNADES—16 caisses à la mode, à vendre par
WM. FROST & Co.
11 avril 22, Gravier.

INDIENNES bleues 4/4 et à la mode, à vendre par
WM. FROST & Co.
11 avril 22, Gravier.

TOILE écrue 4/4 à vendre par
WM. FROST & Co.
11 avril 22, Vieille Levée.

TOILE écrue 4/4 à vendre par
WM. FROST & Co.
11 avril 22, Vieille Levée.

Aussi 1700 aunes de toile de Russie, à vendre par
WM. FROST & Co.
11 avril 22, Vieille Levée.

Aussi 1700 aunes de toile de Russie, à vendre par
WM. FROST & Co.
11 avril 22, Vieille Levée.

HABILLEMENS d'ete—50 caisses de différentes dessins, et 10 caisses de différentes couleurs, formant un assortiment complet, à vendre par
W. FROST & Co.
11 avril 22, Vieille Levée.

COTON de Lowell 4/4 et 7/8 à vendre par
11 avril W. FROST & Co., 22, Vieille Levée.

VIN de SHERRY en barrique et en pipes à vendre par
11 avril W. FROST & Co., 22, Vieille Levée.

CAFE de Rio de qualité supérieure en magasin et à vendre par
11 av J. ALBERT, 22, St. Louis.

CAFE de la Havane du vert, à vendre par
15 avril J. ALBERT, 22, St. Louis.

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, à vendre à bas prix pour cloire une consignation, par
11 avril J. ALBERT, 22, St. Louis.

TRAITES sur New York à courte vue, à vendre par la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et conf. de l'incendie
11 avril Nouvelle-Orléans.

JAMBONS—50 tierçons de Cincinnati en magasin et à vendre par
11 avril M. A. ROBITAILLE, 77, rue du Commerce.

BEURRE—130 barriles de l'Ouest, en magasin et à vendre par
11 avril M. A. ROBITAILLE, 77, rue du Commerce.

HARICOTS—200 barils rouge en magasin et à vendre par
11 avril M. A. ROBITAILLE, 77, rue du Commerce.

FARINE—200 barils S F, à vendre par
11 avril M. A. ROBITAILLE, 77 Commerce.

PORC—200 barils différentes descriptions à l'inspection, à vendre par
11 avril HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

CANDOUX—800 barillets, à vendre par
11 avril HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

FARINE—90 barils superfine, à vendre par
11 avril HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

SOUFFRE en bâton en barriques, à vendre par
11 avril N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins

HUILE de graine de lin—6 barriques dernièrement importées, à vendre par
11 avril N. D. CHAMBERLIN, 75, rue des Magasins.

VINS—Différentes descriptions en barriques, 1/4, 1/8, et 1/16 de pipes, à vendre par
11 avril N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

EAU DE VIE de différentes marques en pipes 1/2 et 1/4 de 1, 2 et 4me preuve, à vendre par
11 avril N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

RHUM et Alcool, à vendre par
11 avril N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

THE vert de toutes espèces en caisses de différentes dimensions, à vendre par
11 avril N. D. CHAMBERLIN, 75, Magasins.

ON a besoin d'espèces et d'or, à
11 av M HOLLANDER, 42 Camp.

ON a besoin de billets de la banque de l'Echange, à
11 av M. HOLLANDER, 42 Camp.

ON a besoin d'argent de l'Alabama, à
11 av M. HOLLANDER, 42 Camp.

Si Mr. Felix Pirot est en ville, il est prié de passer chez
11 av J. ALBERT, 22 St. Louis.

SAVON, huile et bougie de la meilleure fac.—400 caisses blanc de baleine de New Bedford, 2000 gallons huile blanche d'hiver, 100 barils huile de tannour, 10 caisses cuivre en feuille, 6 caisses cuivre pour chaudières, ou feuilles de 10 terce, 200 feuilles de assorti à vendre par
WALTON & COCKAINE,
9 av 25 & 27, Vieille Levée.

FUSILLE d'emballage—100 paquets à vendre en magasin par
9 avril HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

BEURRE de Goshen—10 tierçons très supérieur à vendre en débarquement du navire Mississippi par
9 avril JAS E. WOODRUFF, 70, Camp

PLOMB—1026 saumons en débarquement du steamer Gen Pratte, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
9 avril 45, Vieille Levée.

CAFE de la Havane—500 sacs vert première qualité à vendre en magasin par J N RICULFI,
9 avril 58, Royale

SUCRE de la Havane—200 caisses blanc et brut, à vendre par J N RICULFI,
9 avril 58, Royale

SUCRE raffiné en magasin, à vendre par
9 av J. N. RICULFI, 58, rue Royale.

FICELLE d'emballage—19 balles en magasin, à vendre par J N RICULFI,
9 avril 58, Royale

A MANDES douces en barils, à vendre par
9 av J. N. RICULFI, 58, rue Royale.

CIGARES de la Havane—100,000 Regalias, Cabanas, trabucos &c. en magasin, à vendre par J N RICULFI
9 avril 58, Royale

TABAC en feuille—12 balles Vuelta de Abajo en magasin, à vendre par J N RICULFI,
9 avril 58, Royale

DOUBLONS espagnols à vendre par J N RICULFI
9 avril 58, Royale.

VINAIGRE—50 barils du Nord, à vendre par
9 av FODICK & BROTH, 66 Camp.

CHEMISES—160 douzaines à vendre par
9 avril FODICK & BROTH, 66 Camp.

PIERRES à gâtiches et à paver—1200 pieds à vendre par
9 avril FODICK & BROTH, 66 Camp.

HUILE d'ours à barils à vendre par
9 av FODICK & BROTH, 66 Camp.

PORC—150 barils prime à vendre par
9 av FODICK & BROTH, 66 Camp.

SOULIERS—11 caisses, à vendre par
9 av FORD, GRAY & BROTH., 66, Camp

HABILLEMENS D'ETE A BON MARCHE.

LE XIXme vol de cet ouvrage vient d'être publié par Les soussignés et en vente chez
Encouragine des rues St. Charles et de la Commune
19 avril

A LOUER OU AFFERMER.

UN DEMI-HÔTEL, situé rue de Mandeville, derrière la propriété de Mrs. Prieur, sur lequel est bâtie une maison contenant 11 pièces, avec 5 galeries de 75 pieds de long sur 10 de large. Le terrain est élevé et la maison sèche. Aussi: 13 arpens de terre très riche de la Métairie, ayant été pris en partie de l'ancienne habitation Delisle, lesquels seront loués à bas prix à un jardinier. Pour plus ample informations s'adresser au No. 96, rue de la Douane.
15 avril—1m 60 P

A LOUER à un prix modéré—La maison en briques et à trois étages, située à l'encoignure des rues Conti et Vieille Levée, s'adresser à la maison en face
M. BERTAUT.

SUCCESSION DE MARIE IGNACE VASSAL—Vente par le Registre Civil Territorial, aujourd'hui à heures de l'après midi, au numero 107, rue St. Philippe, il sera vendu pour le compte de la succession de Mrs Marie Vassal f. f. l. m. et ses heriers, le mobilier appartenant à la dite succession.
Conditions Comptant. 12 av

CAFE, de la Havane—500 sacs en débarquement de l'Empresario, à vendre en magasin par
12 a PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

CAFE de Rio—300 sacs en magasin à vendre par
12 a PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

BOIS de teinture—40 tonneaux de campêche, convenable pour teinturier, à vendre par MANUEL BLASCO,
12 avril 20, Commune

A MANDES Douces—64 balles douces, à vendre par
12 avril PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

MIEL—18 tierçons en débarquement du brick Empresario de la Havane, à vendre par
12 avril PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse

CAFE de la Havane en débarquement du brick Empresario, à vendre par PRATS & HATHAWAY.

SUCRE blanc de la Havane, en débarquement du brick Empresario, à vendre par RICE & HATHAWAY.

TOILE à voile de Russie, en débarquement de la barque Bashaw, à vendre par RICE & HATHAWAY.

SHOP de batterie et sucre en pain de raffinerie de Boston, à vendre par RICE & HATHAWAY.

LARD—23 boucaults jambons, plats-côtés et épaules, en débarquement du steamer Gen Pratte, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co,
12 av 45, Vieille Levée.

BŒUF—90 baril en débarquement du steamer Guinare, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
12 av 45, Vieille Levée.

FARINE—400 baril en débarquement du Great Western, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
12 av 22, Gravier.

JA